

Résolution :

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P7-TA-2010-0376+0+DOC+XML+V0//FR&language=FR>

Votes : page 182 à propos du 177

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+PV+20101020+RES-RCV+DOC+PDF+V0//FR&language=FR>

Quelques extraits

26. constate que la crise a entraîné un accroissement spectaculaire des aides publiques à la suite de l'adoption du cadre temporaire sur les aides d'État et regrette les effets néfastes que cette situation a pu avoir sur le maintien d'une concurrence équitable en Europe; demande à la Commission de prendre résolument l'initiative dans la lutte contre le protectionnisme et les distorsions de concurrence;

68. souligne que la viabilité à long terme des finances publiques est indispensable à la stabilité et à la croissance; accueille favorablement les propositions de la Commission qui visent à renforcer la gestion de la zone euro à moyen et à long termes, en vue d'éviter, à l'avenir, toute répétition de l'actuelle crise monétaire, et partage son avis selon lequel le pacte de stabilité et de croissance **nécessite des mécanismes d'incitation et de sanction plus efficaces;**

vote : pour droite+PS+Verts-ALE

73. recommande la mise en place d'une taxe sur les transactions financières, dont le produit améliorerait le fonctionnement du marché en réduisant la spéculation et en contribuant à financer les biens publics mondiaux et à diminuer les déficits publics; considère qu'une telle taxe devrait être établie sur la base la plus large possible, mais qu'à défaut, elle devrait être introduite dans un premier temps au niveau de l'Union européenne; invite la Commission à produire rapidement une étude de faisabilité intégrant la notion des conditions égales au niveau mondial et à présenter des propositions législatives concrètes dans les meilleurs délais;

77. prend acte de ce que le grand krach éclaire d'un jour nouveau le défi démographique et celui du financement des retraites; considère que le financement des pensions ne peut être entièrement laissé au secteur public, mais doit reposer sur des systèmes à trois piliers, comprenant des régimes de retraite publics, professionnels et privés, **dûment garantis par une réglementation et une surveillance spécifiques destinées à protéger les investisseurs;** considère en outre que les retraites devront être réformées à l'échelle européenne pour contribuer à financer la solidarité intergénérationnelle; considère que l'allongement de la durée de vie soulève des questions transversales en termes d'organisation de la société qui n'ont pas été anticipées;

vote : pour droite+PS+Verts-ALE

85. invite instamment les États membres et la Commission à accélérer la mise en place de conditions permettant aux secteurs public et privé de coopérer étroitement, notamment sous la **forme de partenariats public-privé,** afin de relever le défi de l'investissement à long terme au niveau national et européen, **pour déboucher sur une croissance durable, inclusive et compétitive;**

90. partage l'avis du FMI selon lequel la gestion de la crise ne dispense pas de conduire les actions correctrices et les réformes de fond nécessaires pour consolider les bases de l'Union monétaire européenne;

101. insiste pour que les dispositions du pacte de stabilité et de croissance soient renforcées, en particulier leur volet préventif, dans le cadre duquel les pressions par les pairs sont l'instrument le plus puissant actuellement disponible pour contraindre les États membres à se conformer aux recommandations du Conseil; demande de renforcer la surveillance économique exercée par la Commission; estime qu'il y a lieu d'examiner la possibilité de mettre en place des mesures

encourageant l'assainissement budgétaire;

vote : pour droite+PS+Verts-ALE

102. **propose la création d'un mécanisme efficace d'incitations et de sanctions** relatif à la mise en oeuvre du pacte de stabilité et de croissance, qui contribuerait à prévenir toute aggravation de la crise actuelle et à assurer la prévention d'une nouvelle crise à l'avenir;

104. **prie instamment la Commission d'instaurer, dans la zone euro, un système contraignant de sanctions relevant** sans ambiguïté de sa compétence, afin d'obliger les États membres à respecter les règles du pacte de stabilité et de croissance;

106. considère que les grandes orientations des politiques économiques (GOPE) codécidées, tant pour la stabilité que pour la croissance, avec le Parlement européen **devraient servir de cadre à un débat et à une évaluation des budgets des États membres avant leur présentation devant les parlements nationaux compétents;**

122. estime que le traité de Lisbonne contient tous les instruments nécessaires à ce stade pour mettre en place une véritable gouvernance économique de l'Union et mieux surveiller l'état des finances publiques des États membres;

145. plaide en faveur d'une fiscalité permettant d'alléger celle pesant sur le travail, d'encourager l'emploi, l'innovation et les investissements à long terme, et de créer des incitations à ces fins;

161 ...estime que les partenariats public-privé dans le domaine de l'éducation doivent être développés

191. souligne la nécessité de mettre en place des marchés du travail inclusifs et compétitifs qui offrent plus de souplesse aux employeurs, et ce tout en garantissant des prestations de chômage associées à un soutien actif en matière de réemployabilité en cas de perte d'emploi;